

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2023, dans les académies de LIMOGES et ORLÉANS-TOURS.

Le président de l'Université d'Orléans,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de LIMOGES et ORLÉANS-TOURS, au titre de l'année 2023 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2023, dans les académies de LIMOGES et ORLÉANS-TOURS :

Madame DELAUNAY Isabelle, Attachée Principale d'Administration de l'État, présidente, Université d'Orléans, Orléans.

Monsieur ANTHOON Eric, Attaché Principal d'Administration de l'État, vice-président, Université d'Orléans, Chartres.

Madame DEMANGEAU Karine, Secrétaire Administrative de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur classe exceptionnelle, experte, Université de Poitiers, Poitiers.

Monsieur GROSDÉMOUGE Alain, Ingénieur de Recherche hors classe, Université de Limoges, Limoges.

Madame REGNIER Delphine, Attachée Principale d'Administration de l'État, Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, Orléans.

Madame CHALARD Sophie, Attachée Principale d'Administration de l'État, suppléante, Université d'Orléans, Orléans.

Monsieur DARET Christian, Ingénieur d'Études hors classe, suppléant, Université d'Orléans, Orléans.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Orléans, le 3 mai 2023

Le Président de l'Université d'Orléans


Eric BLOND